REPUBLIQUE DU BENIN
****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****

DECRET N° 2007-434 DU 28 SEPTEMBRE 2007

Chargeant **Monsieur KOGUI N'DOURO,** Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale (MECDN) de l'intérim de Monsieur **TCHALA SARE Késsilé,** Ministre de la Santé pour compter du 26 au 28 septembre 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;

VU le Décret 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le Décret N°2007-368 du 03 Août qui l'a modifié ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pour compter du 28 au 1er octobre 2007 **Monsieur KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale est chargé de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé** ,Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 septembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 – HCJ 2– SGG 4 – MINISTERES 26 - J.O. 1